

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
GACHARD Céline
05.58.05.81.90
40-cfa-conseil-formation@cma-
nouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

* Avoir en 16 et 30 ans * 15 ans sorti de 3ème
* sans limitation d'âge pour un travailleur
handicapé

Prérequis pédagogiques :

Passation de positionnement pour vérifier les
pré-requis et adapter la formation si besoin.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Contenu et modalités d'organisation

Ce contenu de formation est organisé en 8 modules : - Module 1 : Le diagnostic (Elaborer un diagnostic C1.1) - Module 2 : Le shampooing et le soin (Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire C.1.2) - Module 3 : La coloration (Réaliser des techniques de couleur C.1.3.2) - Module 4 : Les effets de couleurs (Réaliser des techniques de couleur C1.3.2) - Module 5 : La mise en forme temporaire (Réaliser des techniques de forme et de coiffage C.1.3.3) - Module 6 : La mise en forme durable (Réaliser des techniques de forme et de coiffage C1.3.3) - Module 7 : La coupe dame (Réaliser des techniques de coupe C1.3.1) - Module 8 : La coupe homme (Réaliser des techniques de coupe C1.3.1)

Durées de la formation *840h en cours du jour

Commentaires sur la durée hebdomadaire Possibilité de ne suivre que les matières obligatoires à l'examen (dispense d'enseignement général)

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00208123	du 01/09/2021 au 30/06/2023	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES		Non éligible	 
00259738	du 01/09/2022 au 28/06/2024	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES		Non éligible	 

00340716

du 04/09/2023 au
04/07/2025

(40)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CENTRE DE
FORMATION
LANDES

Non
éligible

Contrat
app

00340717

du 04/09/2023 au
04/07/2025

(40)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CENTRE DE
FORMATION
LANDES

Non
éligible

Contrat
pro

00422548

du 02/09/2024 au
03/07/2026

(40)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CENTRE DE
FORMATION
LANDES

Non
éligible

Contrat
app

00422551

du 02/09/2024 au
03/07/2026

(40)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CENTRE DE
FORMATION
LANDES

Non
éligible

Contrat
pro